



Photos : martine may

Tous les appels d'urgence sont réceptionnés à la centrale de la Protection civile qui se charge de filtrer les appels en fonction du problème. C'est elle qui contacte notamment le Groupe de support psychologique si ce dernier doit intervenir.

Panser des plaies invisibles

LUXEMBOURG Le Groupe de support psychologique (GSP) a effectué 243 interventions dans le pays en 2008. Un travail éprouvant pour ces 58 bénévoles dont le rôle est d'encadrer les personnes traumatisées.

Créé il y a onze ans, le Groupe de support psychologique (GSP) de la protection civile se charge, lors d'interventions critiques, de l'accompagnement d'urgence des personnes traumatisées. Du suicide à l'accident de voiture, les cas sont très divers, mais toujours difficiles.

De notre journaliste
Bruno Muller

Les missions sont exécutées par des bénévoles. Je crois qu'il s'agit d'une activité qu'on peut difficilement professionnaliser tant elle est éprouvante pour celui qui l'exerce», déclare Léon Kraus, chef adjoint du GSP. Pour ce dernier, les blessures psychologiques sont tout aussi, voire plus graves, que les blessures physiques. Et elles ne seraient pas suffisamment prises en compte, selon Léon Kraus. «Souvent, il arrive que le témoin d'un accident se manifeste chez nous des jours, voire des semaines, après l'incident. Ce qu'on veut, c'est à tout prix éviter cela. Car un

certain nombre de ces personnes risquent de garder des séquelles psychiques toute leur vie si elle ne sont pas prises en charge tout de suite.»

Les missions du GSP consistent à encadrer les équipes de secours après des interventions extrêmement difficiles. À prendre en charge des concernés directs comme les victimes et témoins d'accident ou autres personnes lésées par des accidents. À assister par une aide psychosociale les concernés indirects comme les familles et proches des concernés directs.

«Le travail d'un collaborateur consiste à parcourir un certain chemin mental avec la personne traumatisée pour l'amener à une certaine compréhension de la situation. Mais aussi pour éviter qu'elle ne devienne une deuxième fois traumatisée», explique le chef adjoint du GSP.

L'annonce d'un décès aux proches incombe également au GSP en collaboration avec la police. Au cours de l'année passée, le GSP a transmis

47 annonces de décès. Il est intervenu après 64 suicides et a eu affaire à 16 tentatives de suicide. À noter que les annonces de mort naturelle ont été moins nombreuses que celles concernant les suicides.

➤ Agir rapidement

Le GSP est également membre du groupe de prévention des suicides, qui regroupe différents organismes luxembourgeois. À ce sujet, différentes conférences et séances de travail ont été organisées, lors de la journée de la Prévention du suicide.

Une autre tâche consiste à accompagner les forces d'intervention, suite à un travail particulièrement éprouvant.

Dans la majorité des cas, les interventions en faveur des personnes affectées sont assurées par deux membres, la durée moyenne des interventions se situant entre deux et trois heures. «Tous les appels d'urgence passent par la centrale du

Des cours ouverts à tous

L'ENTIÈRETÉ des services de secours luxembourgeois a été regroupée en 2004 sous le chapeau de l'Administration des services de secours. La gestion opérationnelle est assurée par le central des secours d'urgence, mieux connu par le public sous la dénomination de «112», qui est aussi le numéro d'appel unique pour joindre les services de secours. Ensuite, le service ambulancier et la brigade des sauveteurs regroupés au sein des centres de secours, ainsi que les services d'in-

tervention de sauvetage communaux constituent la base des services de secours luxembourgeois, et se composent principalement de volontaires. D'autre part, les groupes spéciaux peuvent intervenir lors d'incidents et pour des missions plus spécifiques. Les cours de premiers secours sont organisés au niveau des communes, et tout le monde peut y assister. De plus, la Protection civile propose des cours spécifiques en langue étrangère et pour les entreprises.

112. Laquelle se charge de filtrer des appels et de contacter les différents groupes de la Protection civile en fonction du problème. Mais on peut être contacté directement par d'autres sources. En particulier la police.» L'assistance

psychologique doit commencer immédiatement après l'événement, car l'intervention précoce donne à la personne concernée l'aptitude d'agir et limite l'apparition de réactions de stress post-traumatiques.

Une formation soutenue

Avant d'être actifs, les bénévoles suivent une formation de 150 heures.

Avant une participation active à la permanence, les bénévoles du GSP suivent une formation de 150 heures, répartie sur deux ans. La formation comprend quatre week-ends dans l'école de la Protection civile à Schimpach ainsi que des cours du soir dans les centres de secours du pays.

Le programme de formation prévoit entre autres les thèmes suivants: l'introduction à la psychologie, le stress, les techniques de communication, le débriefing et la relaxation, les structures sociales au niveau national, l'organisation des structures de secours, les connaissances de base en matière de situation d'exception. Après cette première étape, une formation continue est offerte aux mem-

bres du GSP. Des réunions de supervision périodiques sont obligatoires pour tous les membres actifs du GSP. La formation continue permet aux bénévoles d'approfondir leurs aptitudes dans le domaine de l'accompagnement psychosocial et d'acquérir des connaissances nouvelles dans d'autres domaines.

Les cours de premiers secours organisés par les communes se composent de 14 séances, où les sujets suivants sont abordés sous plusieurs aspects: introduction aux principes de premiers secours, notions fondamentales en matière de prévention d'accidents, comportement sur le lieu d'accident, les plaies, les brûlures, les infections post-traumatiques...



Léon Kraus est le chef adjoint du Groupe de support psychologique.